

**DEPARTEMENT DE LA LOZERE
COMMUNAUTE DE COMMUNES
AUBRAC LOT CAUSSES TARN**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du 22 septembre 2022

**NOMBRE DE
DELEGUES**

En exercice : 34
Présents : 24
Votants : 30

D22.082

L'an deux mille vingt-deux,

le vingt-deux septembre,

à 20 heures 30,

Le Conseil de la Communauté de Communes AUBRAC LOT CAUSSES TARN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la Loi, à la Mairie La CANOURGUE, sous la présidence de M. Jean-Claude SALEIL, Président.

Présents : VALENTIN Denis, SAGNET-POUGET Valérie, LAFON Madeleine, FABRE Jean, BLANC Sébastien, POUDEVIGNE Roger, CASTAN Emmanuel, BONICEL Bernard, SEGUIN Pierre-Henri, VAYSSIER Jean-Louis, JURQUET Didier, GROUSSET Joël, KLING Jacqueline, CASTAN Grégory, CABIROU Christian, BONICEL Pascale, SALENDRES Jean-Sébastien, ROCHOUX Philippe, FERNANDEZ Florence, LAFOURCADE Noël, BADAROUX Suzanne, POURQUIER Jean-Paul, SALEIL Jean-Claude, SEGUIN Denis.

Absents : RODRIGUES David (pouvoir donné à VALENTIN Denis), CITERIN-NORMANDIN Sylvie (pouvoir donné à BONICEL Pascale), MALZAC Claude, VALENTIN Christine, POQUET Pascal, ROCHEREAU-POUGET Bernadette (pouvoir donné à LAFON Madeleine), RODIER Yves (remplacé par SEGUIN Pierre-Henri), CAYREL Jean-Claude, CONFORT René (remplacé par CASTAN Grégory), CROUZET Colette (pouvoir donné à FERNANDEZ Florence), JACQUES Jérôme (pouvoir donné à ROCHOUX Philippe), DE SOUSA Guy (pouvoir donné à POURQUIER Jean-Paul), absents excusés.

Pour mémoire - Suppléants : SEGUIN Pierre-Henri, PIGNOL Jean-Philippe, CASTAN Grégory, DAUBAN Charles, SANS Jean-Pierre, BONNAFOUX Hervé, MEYRUEIX Franck, RUIZ Marc, RODIER Matthieu, DUPUY Michel.

M. Jean FABRE a été nommé secrétaire de séance.

POUR : 30

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

D22.082: DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA CONSTRUCTION D'UN BATIMENT COMMUNAUTAIRE DE STOCKAGE DE MATERIEL

Monsieur le Président informe la CC ALCT, que notamment suite à la création d'un service d'agents techniques, qui intervient dans les Communes membres de l'E.P.C.I., il est nécessaire de pouvoir stocker le matériel, acquis récemment (tractopelle, camion benne, tondeuses, débroussailleuse, tronçonneuse, taille haies), dans un lieu clos et sécurisé.

Il propose à l'assemblée de construire un petit bâtiment de stockage sur la Commune d'Esclanèdes (terrain appartenant à la CC ALCT) et de solliciter dans ce cadre une subvention au titre du FRAT 2023.

Le coût de ce projet s'élève à :

- Coût HT : 29 267.50€
- TVA : 5 853.50€
- **Montant TTC : 35 121.00€**

Le Conseil Communautaire, entendu l'exposé de Monsieur le Président, et après avoir délibéré,

APPROUVE le projet de construction d'un bâtiment communautaire de stockage, tel que présenté.

AUTORISE Monsieur Le Président ou M. le Vice-Président à solliciter les aides susceptibles d'être accordées (au taux maximum), auprès du Département de la Lozère, en vue de pouvoir mener à bien ce projet.

Monsieur le Président ou le Vice-Président est chargé de l'exécution de cette délibération.

Pour copie certifiée conforme,

La Canourgue,

Le 28 septembre 2022

Le Président,

Communauté de Communes
AUBRAC LOT CAUSSES TARN
16, Quartier de Trémoulis
48500 LA CANOURGUE

Jean-Claude SALEIL

Acte rendu exécutoire
après dépôt en préfecture le / /22
et publication du / /22